

Maçon·ne du Patrimoine

→ Avant de commencer

L'histoire ne s'est pas véritablement penchée sur les travailleur·se·s qui ont œuvré à la construction dans notre pays, et pourtant on y a beaucoup construit. Les premières informations datent du Moyen Âge, époque fertile en construction (châteaux, cathédrales...). Les ouvrier·ière·s étaient alors réunis en corporations ; celle des maçon·ne·s comprenait les plâtriers, les mortelliers (ceux qui brisent certaines pierres pour en faire du mortier) et les tailleur·euse·s de pierre. C'était le·la maçon·ne qui dirigeait l'ouvrage. Il·elle était alors plus considéré·e comme un·e concepteur·rice, un·e architecte que comme un·e exécutant·e direct·e. On trouvait dans la hiérarchie maître, compagnon et apprenti·e. Le rôle du·de la maçon·ne a beaucoup évolué et sous cette appellation sont regroupés des travailleurs aux spécialités diverses : le·la briqueteur·se ou briquetier·e qui fabrique et vend des briques et fait les cheminées, le·la limousinan·e ou limousin·e qui fabrique des ouvrages de maçonnerie en moellons et mortier, le·la cimentier·e qui, à l'heure actuelle, n'utilise que le béton, le·la maçon·ne proprement dit qui assemble briques, parpaings ou pierres, applique les enduits sur les façades...

Le métier de maçon·ne du patrimoine

Construire les fondations, monter les murs et les cloisons, couler les dalles, poser les planchers... Autant d'éléments porteurs de la construction que le·la maçon·ne met en place, qu'il s'agisse de futurs immeubles, de maisons individuelles ou de bâtiments industriels. De son action dépend la bonne marche du chantier au sein duquel il·elle intervient généralement en premier.

Il faut distinguer le·la maçon·ne traditionnel·le du·de la maçon·ne du patrimoine ou bâti ancien. Tel·le le·la gardien·ne du patrimoine, le·la maçon·ne du bâti ancien participe à des chantiers de restauration, rénovation ou aménagement sur des bâtiments anciens chargés d'histoire. Il·elle est aussi bien chargé·e de rénover ou renforcer les murs et certaines structures, que d'entretenir les façades extérieures grâce à des enduits traditionnels (chaux, torchis...). Parfois, le métier de maçon·ne du patrimoine implique de réaliser des aménagements (création d'ouvertures, changement de destination de locaux, coffrages en bois...).

Si ses conditions de travail restent assez difficiles, elles se sont nettement améliorées avec l'évolution

des matériaux et de leur conditionnement, des techniques ou des réglementations. Aujourd'hui par exemple, la mise en place et le levage des matériaux, l'évacuation des décombres se font souvent par procédé mécanique. En extérieur, été comme hiver, l'artisan·ne subit les caprices du temps mais une partie du travail peut se faire en intérieur.

Travaillant sur des chantiers de restauration de bâtiments anciens, le·la maçon·ne du patrimoine doit disposer de compétences multiples : connaissance des matériaux traditionnels et de leur mise en œuvre, ainsi que la capacité à monter et démonter des échafaudages.

Les équipes de maçonnerie sont constituées selon les années d'expérience et le niveau de qualification des ouvrier·e·s. Sur la plupart des chantiers, il y a un·e chef·fe d'équipe, deux maçon·ne·s de premier échelon, un·e maçon·ne de second échelon et une main-d'œuvre supplémentaire.

S'il·elle se dirige vers le secteur privé, le·la maçon·ne pourra être engagé·e comme ouvrier·e qualifié·e en gros-œuvre. Les entreprises valorisent surtout les artisan·e·s polyvalents qui savent se diversifier dans leurs savoir-faire.

Le·la maçon·ne peut également s'établir en tant qu'indépendant·e et monter sa propre entreprise de travaux. En tant qu'entrepreneur·e, il·elle est en charge de monter sa propre clientèle, et de gérer sa comptabilité.



Du projet à l'exécution

La restauration du bâti ancien implique pour le·la maçon·ne du patrimoine de diagnostiquer les différents problèmes (humidité, fissures...) et proposer des solutions techniques ainsi que des matériaux respectant la construction initiale. Il·elle doit donc être à l'aise avec toutes sortes de techniques car il·elle met en œuvre ces techniques spécifiques en s'adaptant au bâtiment déjà existant (privilégier des matériaux naturels, techniques traditionnelles...).

Tout dépend alors de l'œuvre qu'il·elle a en face de lui·elle. Il·elle sera aussi bien amené·e à construire un mur pour compléter une éventuelle partie endommagée que détruire certaines parties pour les rénover.



Lorsqu'il·elle doit réaliser du mortier en grande quantité, le·la maçon·ne du patrimoine peut utiliser une bétonnière permettant de mélanger sable, liant et eau.

Il·elle pourra aussi réaliser ce mortier manuellement avec une pelle sur une aire réservée à cet effet ou bien à la truelle dans une auge (récipient pour mélanger le mortier). C'est avec une truelle qu'il·elle mettra en œuvre le mortier sur le mur. Le mortier est principalement utilisé lorsque le·la maçon·ne doit rejointoyer (refaire les joints). Dans ce cas, l'usage de la langue de chat (petite truelle) permettra d'être plus précis.

Comment devenir maçon·ne du patrimoine ?

> Quelles sont les qualités attendues ?

Si le métier de maçon·ne reste un métier difficile, il a beaucoup évolué et est moins pénible qu'autrefois. Le·la maçon·ne doit avoir une bonne condition physique ainsi qu'un sens de l'espace, de la rigueur et de la précision.

> Comment se former ?

Plusieurs CAP sont accessibles à tous, afin d'être recruté en tant qu'ouvrier qualifié sur des chantiers. Ces formations professionnalisantes se préparent en 1, 2 ou 3 ans en fonction des profils et des spécialités (cf. réforme du lycée professionnel).

1/ Avant le Bac

- CAP Maçon du bâti ancien par exemple avec (l'AFPA)

2/ Niveau Bac

- BP Maçon
- BP Métiers de la pierre
- BAC Pro Interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie
- BAC Pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre.

3/ Niveau post Bac

- CQP Maçons du patrimoine (Compagnons professionnels)

Enfin, les compagnons du Devoir proposent une formation professionnalisante (TP – Bâti ancien).

À retenir

- Le·la maçon·ne doit avoir une bonne condition physique, il·elle travaille majoritairement debout.
- Le métier de maçon·ne du patrimoine requiert une grande rigueur afin de mener à terme les restaurations de bâtiments anciens tout en respectant leur construction initiale.



En parallèle

- Voir la fiche métier n°18 « Tailleur de pierre ».
- Voir les fiches matériaux « Pierre » et « Liants et mortiers ».



Pour aller plus loin

- Rencontrer un maçon : sur un chantier, dans une entreprise, dans une école.
- Participer à un chantier REMPART « maçonnerie ».
- Lire le cahier technique REMPART « maçonnerie traditionnelle ».